

**MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE
SUR LA SITUATION AU BURUNDI**

PROJET DE DECLARATION DE

**S.E.M. ALCIDE DJEDJE
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE AUPRES DE L'ONU**

A vérifier au prononcé

New York, le 24 mai 2018

Madame la Présidente,

Ma délégation remercie Monsieur Michel KAFANDO, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies, pour la qualité de son exposé sur la situation socio-politique au Burundi.

Elle remercie également l'Ambassadeur Jürg LAUBER, Président de la Formation « Burundi » de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, dont la récente mission au Burundi nous a permis de suivre l'évolution de la situation sur le terrain.

Ma déclaration s'articulera essentiellement autour de la tenue du Référendum du 17 mai 2018 et des perspectives du processus politique au Burundi.

Madame la Présidente,

Le 17 mai 2018, les électeurs burundais se sont prononcés en faveur du projet de révision constitutionnelle initié par les Autorités burundaises, en dépit d'un contexte sociopolitique tendu, marqué par les appels au boycott d'une partie de l'opposition et de la société civile. Cette élection s'est, en outre, tenue dans une atmosphère sécuritaire inquiétante comme en témoigne l'attaque meurtrière intervenue la veille du Référendum, dans la province de Cibitoke, dans le Nord-Ouest du pays et qui a fait 26 morts.

Mon pays prend acte des résultats provisoires de ce Référendum qui demeure somme toute, une prérogative des Autorités burundaises.

Madame la Présidente,

Ma délégation déplore l'absence de consultations élargies entre les diverses couches de la société burundaise qui risque, non seulement, d'élargir l'écart qui sépare la coalition au pouvoir de l'opposition, mais également, de fragiliser davantage le processus de réconciliation nationale au Burundi.

La Côte d'Ivoire exhorte donc les Autorités burundaises à œuvrer, à l'issue du Référendum, à l'avènement d'un climat sociopolitique apaisé devant favoriser la reprise du dialogue politique sur la base de l'Accord d'Arusha, principal pilier de plus d'une décennie de paix et de stabilité et qui a mis fin à la guerre civile en instaurant un système de partage du pouvoir entre les différentes composantes ethniques burundaises.

Madame la Présidente,

L'impasse dans laquelle se trouve le dialogue politique inter burundais, interpelle toute la Communauté internationale.

En effet, plus de six mois après la dernière session du dialogue inter burundais, menée sous l'égide de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), qui s'est tenue en Ouganda, le processus politique n'a pas enregistré de progrès significatifs, en dépit des efforts du Facilitateur, Monsieur Benjamin MKAPA.

Ma délégation invite les parties prenantes burundaises à la reprise du dialogue, sur la base de l'Accord d'Arusha, à renoncer aux préalables et aux actions unilatérales afin de créer les conditions d'une sortie de crise réussie, à travers un processus politique crédible, devant conduire à des élections démocratiques et inclusives en 2020.

Madame la Présidente,

Pour conclure, ma délégation encourage la Communauté d'Afrique de l'Est, le Médiateur et le Facilitateur du dialogue inter burundais à œuvrer à la reprise du dialogue politique, et appelle la Communauté internationale à soutenir toutes les initiatives régionales et sous-régionales à cette fin.

Mon pays exprime son soutien à l'Envoyé spécial, Monsieur KAFANDO et lui réitère sa disponibilité à appuyer les efforts qu'il ne cesse de déployer dans le cadre du processus de sortie de crise au Burundi.

Je vous remercie.